

Plan de soutien aux surendettés



Crédits en devises étrangères

Déjà le 9 septembre 2010, Lajos Kósa et Antal Rogán avaient annoncé un plan en huit points destiné à venir en aide aux personnes surendettées ayant contracté un crédit en devises étrangères. On estime à 1,5 million le nombre de Hongrois ayant contracté un crédit en devises étrangères depuis 2006.

Ces crédits représentent une masse de 24 milliards de forints et 1,254 milliard de forints d'intérêts, ce qui représente respectivement 85,7 et 4,5 millions d'euros. La monnaie hongroise, faible depuis de nombreuses années, n'a pas permis aux Hongrois de contracter ces crédits en devise nationale, les taux d'intérêt étant trop élevés. C'est pour cette raison que les clients se sont en majorité tournés vers des crédits en devises étrangères et plus particulièrement en Franc suisse. En Hongrie, près de 90% des hypothèques du pays sont libellées en Franc suisse (45% des crédits immobiliers et 40% des crédits à la consommation). Seulement, au moment du déclenchement de la crise financière en 2008, le forint a lourdement chuté face au Franc suisse, ce qui a eu pour conséquence de rendre délicat le remboursement des crédits. Les débiteurs percevant un bas salaire, dans l'extrême majorité des cas en forints, n'ont pu résister à ce choc et sont alors tombés dans la spirale du surendettement, voire dans l'insolvabilité.

Le plan d'action en huit points déployé par les deux hommes avait alors été jugé trop timide car uniquement centré sur les modalités d'exécution du contrat de prêt et non sur les problèmes posés par la faiblesse du forint face au Franc suisse. Conscient de ces insatisfactions, le gouvernement a récemment annoncé un nouveau plan de soutien aux surendettés en devise suisse. Plus précisément, M. Orbán et Matolcsy ont annoncé la fixation du taux de change des devises suisses afin de protéger ceux qui ont contracté un emprunt dans cette devise. Le gouvernement va déployer un plan en cinq points avec l'accord de l'Association hongroise des banques, dont le président est M. Mihály Patai. Sont prévus : la fixation du taux de change forint-franc suisse et la création d'un fonds chargé de gérer les prêts étranger contractés dans le secteur de l'immobilier, notamment en ce qui concerne la bonification des taux d'intérêts.

Il ne reste plus qu'à savoir à quel montant sera fixé le taux, mais il semblerait que le gouvernement table sur 180 forints pour un franc suisse et 250 forints pour un euro. Pour ce qui est du fonds créé, il viendra en aide aux personnes ayant perdu leur logement en raison d'un prêt en devises étrangères. Aussi, le gouvernement envisage un programme de construction résidentielle afin de fournir un logement pour les familles actuellement dans le besoin. Un autre point du plan concerne le moratoire pris précédemment sur les ventes aux enchères de logement. Celui-ci prend fin. Par ailleurs, le Premier Ministre a annoncé la bonification du taux d'intérêt, destinée particulièrement aux débiteurs les plus en difficulté, ou encore à ceux qui souhaiteraient rembourser leur crédit pour acheter un logement plus petit et bénéficier ainsi d'un taux d'intérêt plus avantageux et d'une période de remboursement plus longue.

Yann Caspar

•
Catégorie
Agenda Culturel